

Budget rectificatif 2019

*Vu le Code de l'éducation et notamment ses articles L711-1 et suivants,
Vu les articles 175, 176 et 177 du décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,
Vu le décret modifié n°2012-715 du 7 mai 2012 fixant les règles d'organisation et de fonctionnement de l'Ecole normale supérieure de Lyon,*

Après en avoir débattu,

Le conseil d'administration, dans sa séance du 11 juillet 2019, prend la délibération suivante :

Article 1.

Le conseil d'administration de l'ENS de Lyon approuve à la majorité des suffrages exprimés le budget rectificatif 2019 dont une copie est jointe à la présente délibération et notamment les autorisations budgétaires suivantes pour l'ENS de Lyon et la bibliothèque Diderot de Lyon (budget Établissement) :

- 1861,2 ETPT sous plafond et 132,1 ETPT hors plafond
- 141 618 610 € d'autorisations d'engagements dont :
 - 98 785 548 € en personnel
 - 33 957 210 € en fonctionnement
 - 8 875 852 € en investissement

Le montant total des autorisations d'engagement est donc porté après ce budget rectificatif à 141 618 610€.

- 140 607 678 € de crédits de paiements dont :
 - 98 785 548 € en personnel
 - 32 523 770 € en fonctionnement
 - 9 298 360 € en investissement

Le montant total des crédits de paiement est donc porté après ce budget rectificatif à 140 607 678 €.

- 136 021 640 € de prévisions de recettes
- -4 586 038 € de solde budgétaire pour ce budget rectificatif. Le solde budgétaire est donc porté après ce budget rectificatif à -4 586 038 €.

Article 2.

Le Conseil d'administration approuve également à la majorité des suffrages les prévisions budgétaires suivantes :

- 22 792 430 € de trésorerie (soit une variation de 4 158 725 € par rapport aux prévisions du budget initial 2019)
- 616 339 € de résultat patrimonial (soit une variation de 334 015 € par rapport aux prévisions du budget initial 2019)
- 3 287 912 € de capacité d'autofinancement (soit une variation de 21 078 € par rapport aux prévisions du budget initial 2019)
- 15 132 277 € de fonds de roulement (soit une variation de 1 671 687 € par rapport aux prévisions du budget initial 2019)

Les tableaux des emplois, des autorisations budgétaires, de l'équilibre financier, de la situation patrimoniale et des opérations pluriannuelles sont annexés à la présente délibération.

Nombre de membres constituant le conseil : 25

Nombre de membres participant à la délibération (présents ou représentés) : 25 dont 14 membres en exercice présents

Nombre de voix favorables : 22

Nombre de voix défavorables : 0

Nombre d'abstentions : 3

Fait à Lyon, le 11 juillet 2019,

Le Président de l'ENS de Lyon

Jean-François PINTON

